

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 JUIN 2025**

La séance se déroulera dans la salle du Conseil municipal, à la Mairie de Mimizan, à 18h30 en présence du public et avec retransmission des débats de manière électronique.

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 mai 2025
- Information du Maire au Conseil municipal des décisions prises par délégation de l'Assemblée

**DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION ENTRE LE 7 MAI 2025 ET LE 4 JUIN 2025**

**2025-31** Construction d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective – Avenant n°4 portant sur les modifications de travaux demandées par le bureau de contrôle imposant le dévoiement du cheminement de câbles en dehors des locaux chaufferie et cuve à fioul et prolongation du marché jusqu'au 30 juin 2025, entraînant une plus-value de 6 657.33€ HT soit 7 988.80€ TTC.

**2025-32** Contrat de ligne de trésorerie pour le budget principal auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 1 500 000€.

**2025-33** Travaux de reprise du pare-feu d'Archus accordés à l'entreprise ROLLIN (33612 CESTAS) pour un montant de 23 701.00€ HT soit 28 441.20€ TTC. Ces travaux seront réalisés au mois de juillet 2025.

**2025-34** Travaux de reboisement des parcelles sur l'année 2025 avec l'entreprise SUD GIRONDE FORET (33125 SAINT-MAGNE) pour un montant de 20 252.57 € HT, soit 22 056.98 € TTC pour les parcelles incendiées d'une part, et un montant de 23 917.68 € HT soit 26 103.44 € TTC pour la parcelle C203 d'autre part, les travaux étant réalisés à l'automne 2025.

**2025-35** Accord-cadre conception, fournitures et production de spectacles – attribution et signature du marché subséquent n°7 relatif au feu d'artifice du lundi 14 juillet 2025 avec la SAS SPARKLIGHT (40204 LOSSE) pour un montant HT de 5 916.67 € soit 7 100.00 € TTC.

**2025-36** Accord-cadre conception, fournitures et production de spectacles – attribution et signature du marché subséquent n°8 relatif au feu d'artifice du dimanche 24 août 2025 pour les fêtes locales avec la SAS SOIRS DE FETE GRAND SUD (63115 MAZEL) pour un montant HT de 8 333.33 € soit 10 000.00 € TTC.

**2025-37** Achat d'un véhicule neuf de type pick up pour le centre technique municipal avec le prestataire KENNEDY AUTO (40280 SAINT PIERRE DU MONT) pour un montant total de 29 875.00 € HT soit 35 850.00 €.

**ORDRE DU JOUR**

**URBANISME**

---

- 1- Prix lotissement communal - annule et remplace la délibération n°2025-08
- 2- AOT plage sud – Modification de la délibération n°2025-10

## **ENFANCE**

---

- 3- Accueil des enfants des communes de la Communauté de communes aux centres de loisirs communaux : avenant n°1 à la convention entre les communes

## **POLICE MUNICIPALE**

---

- 4- Extension du périmètre de vidéoprotection secteur Mimizan Plage
- 5- Mise en place d'un périmètre de vidéoprotection temporaire pendant les fêtes patronales 2025

## **RESSOURCES HUMAINES**

---

- 6- Modification du tableau des effectifs - Création de postes avancement de grade

## **AGENDA 21**

---

- 7- Convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

## **ADMINISTRATION GENERALE**

---

- 8- Motion : Défense de nos traditions suite à la décision de la Commission Européenne de saisir le Cour de Justice de l'Union Européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet